



MUNICIPALITÉ DE *Sainte-Thècle*

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE:

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL QUI SE TIENDRA LE 9 MARS 2026 AU LIEU ORDINAIRE DES RÉUNIONS, IL SERA PRIS EN CONSIDÉRATION UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 250 @ 252, RUE NOTRE-DAME.

LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNE UN PROJET DE LOTISSEMENT AFIN DE CRÉER UN TERRAIN SUPPLÉMENTAIRE EN FAÇADE SUR LA RUE BÉDARD. LA LIGNE AVANT DU TERRAIN AURAIT 13.72 MÈTRES AU LIEU DE 17 MÈTRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 6.2 DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT. CEPENDANT, LE TERRAIN N'EST PAS ASSEZ LARGE AFIN DE RESPECTER LA FAÇADE AVANT DE 7 MÈTRES POUR UNE NOUVELLE RÉSIDENCE OU BIEN DE RESPECTER LES MARGES LATÉRALES CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE.

LE CONSEIL ENTENDRA TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE LORS DE CETTE RÉUNION.

LUNDI LE 9 MARS 2026
À 20 :00 HEURES
AU 301, RUE SAINT-JACQUES
SAINTE-THÈCLE

Valérie Fiset, CPA

Directrice générale et greffière-trésorière